



SOMMAIRE

RECAP-AGRI.....	2
La balance commerciale alimentaire à fin Mars 2018.....	2
Pêche et aquaculture en Tunisie à fin Février2018(Résultats de 2018 par rapport à 2017).....	3
Mercuriale de Bir El Kassa (Mars 2018).....	3
FLASH SUR LA FILIERE AVICOLE.....	4
INFO-AGRI.....	5
Disponibilité de l'eau : Problème de l'envasement des barrages.....	5
Suivi des exportations des dattes Tunisiennes.....	11
Importation des céréales.....	11
Tunisie: Prévisions pour une production de 280 mille tonnes d'huile d'olive au cours de la saison 2017-2018	12
L'huile d'olive tunisienne obtient 4 médailles au concours international d'Athènes d'huile d'olive (ATHIOOC 2018).....	12
Les décisions adoptées lors de la réunion de la Commission mixte (5+5).....	13
La Tunisie obtient une rallonge de son quota de pêche au thon.....	14
La valeur de l'investissement agricole baisse cette année.....	14
FAO: la faim s'intensifie dans le monde.....	15
La Méditerranée fait face à la raréfaction des ressources en eau.....	15



RECAP-AGRI

La balance commerciale alimentaire à fin Mars 2018

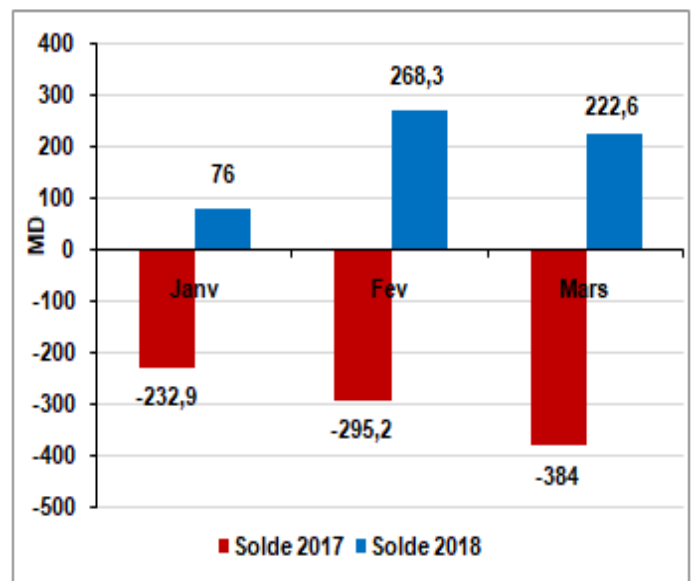
Pour le troisième mois consécutif, la balance alimentaire s'est soldée par un excédent enregistrant des taux de couverture respectifs de 118,7%, 134,2% et 117,0%.

Cette évolution résulte d'une nette amélioration des exportations en particulier celles des dattes (+23.4% en volume et +33.6% en valeur) et de l'huile d'olive dont la part dans les exportations alimentaires est passée de 29,8% à 50,7% à fin mars 2018 et ce suite à une hausse en glissement annuel de 204,5% en volume et de 232,6% en valeur.

Le ralentissement du rythme des importations principalement au niveau des céréales (orge et maïs) a aussi contribué à cette évolution.

Les céréales, le sucre et les huiles végétales demeurent les principaux produits de base importés avec près de 65% de la valeur totale des importations alimentaires totales.

Evolution du solde de la balance commerciale alimentaire au cours du premier trimestre de 2017 et 2018.



Source : Calculs de l'ONAGRI d'après l'INS.

Pêche et aquaculture en Tunisie à fin Février 2018 (Résultats de 2018 par rapport à 2017)

La production de la pêche et de l'aquaculture à fin Février 2018 a été de 14,7 mille tonnes contre 11,5 mille tonnes réalisées à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 27,8%. La production aquacole réalisée à fin Février 2018 a été de 2,7 mille tonnes contre 1,7 mille tonnes réalisées en 2017, soit une hausse de 58,8%.

A fin Février 2018 les quantités exportées des produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint 3,4 mille tonnes pour une valeur de 64 MD contre 2,6 mille tonnes et une valeur de 38,9 MD au terme du mois de Février 2017, soit une hausse de 30,8% en termes de quantité et de 64,5% en termes de valeurs. Les importations ont atteint 4,9 mille tonnes pour une valeur de 23,2 MD contre 6,1 mille tonnes et une valeur de 22 MD au terme du mois de Février 2017, soit une baisse de 19,7% en termes de quantité et une hausse de 5,5% en termes de valeurs.

Le solde des échanges extérieurs des produits de la pêche a été positif avec (+40,8 MD) à fin Février 2018 contre (+16,9 MD) enregistrés à la même période de l'année précédente, soit 141,4 % de plus.

NB : Les chiffres de l'année 2017 sont préliminaires.

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les chiffres de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture.

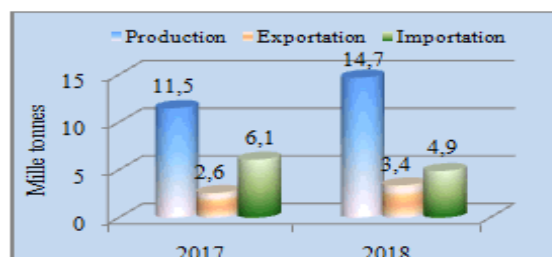


Figure 1. Evolution du volume de la production, de l'exportation et de l'importation des produits de la pêche et de l'aquaculture.

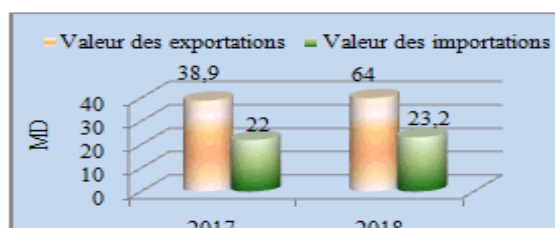


Figure 2. Evolution de la valeur des exportations et des importations des produits de la pêche et de l'aquaculture.

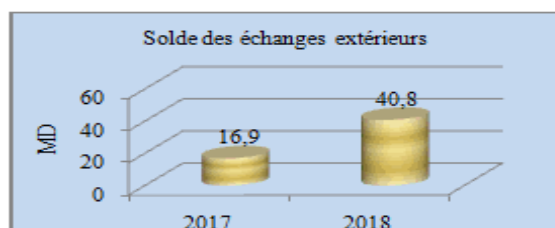


Figure 3. Evolution du solde des échanges extérieurs des produits de la pêche et de l'aquaculture.

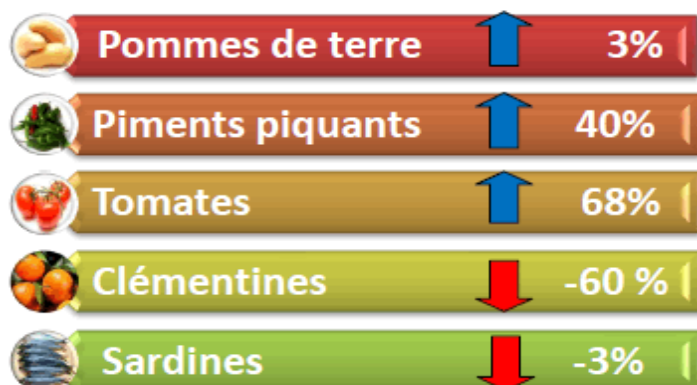
Mercuriale de Bir El Kassa (Mars 2018)

Evolution de l'offre globale

Mars 2018/Mars 2017

- Augmentation de l'offre globale des légumes (+52,2%)
 - Diminution de l'offre globale des fruits (-10%)
- Diminution de l'offre globale des produits de la mer (-40%)
 - Augmentation des prix des clémentines et des sardines ;
 - Baisse des prix des tomates et des piments piquants

Evolution de l'offre des principaux produits

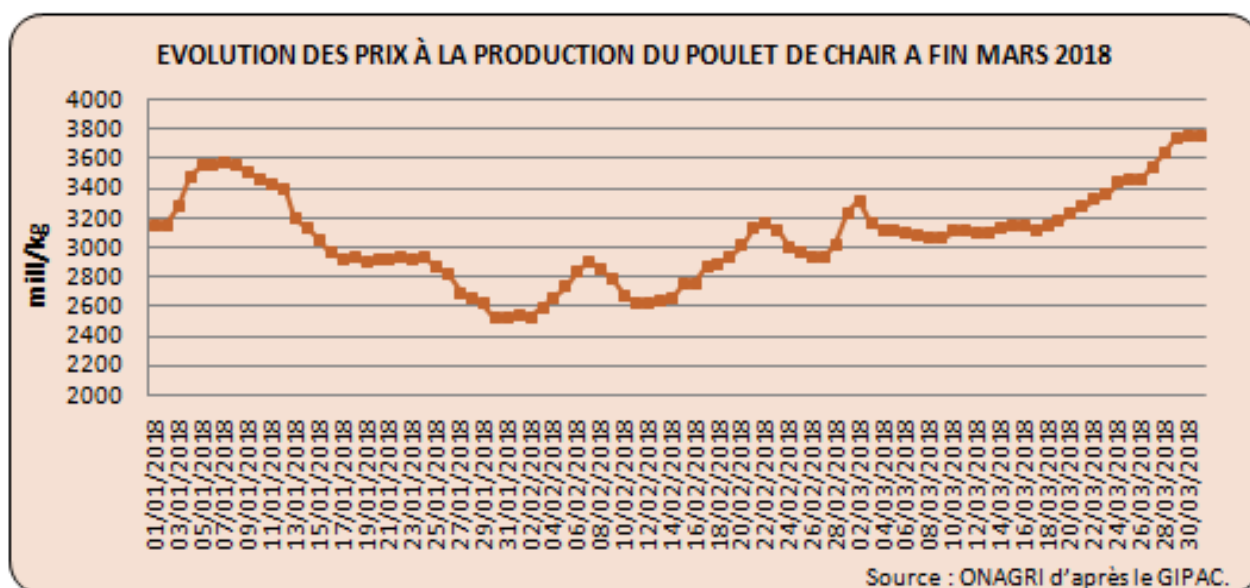


Evolution des prix des principaux produits



FLASH SUR LA FILIERE AVICOLE

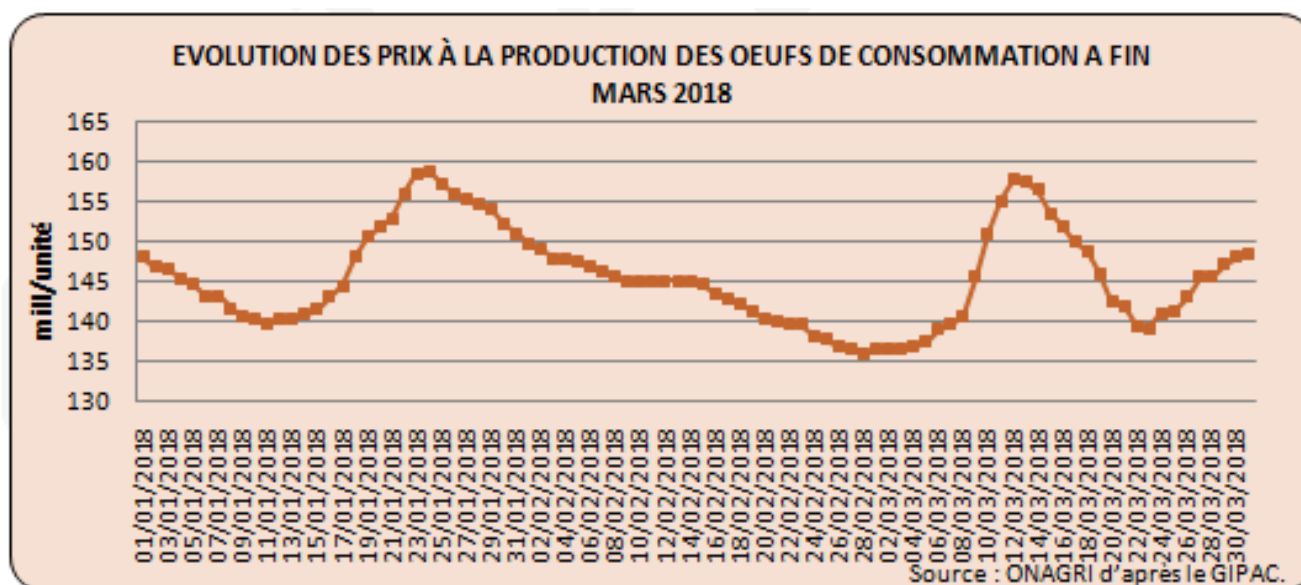
Poulet de chair



Au cours du mois de mars 2018 les prix à la production du poulet de chair ont enregistré une tendance haussière. Après une baisse au début du mois et un minimum de 3068mill/kg le 09/03/2018 les prix ont grimpé pour atteindre un maximum de 3764 mill/kg à la date du 31/03/2018 soit le prix le plus élevé depuis le début de l'année.

Le prix moyen mensuel a augmenté de 20,3% par rapport à celui du même mois de l'année précédente (3281,0 mill/kg contre 2726,6mill/kg) et a augmenté de 15,9% par rapport à celui de février 2018 (2830,6 mill/kg). Par région, le prix moyen à la production du Sud (3311,5 mill/kg) a été supérieur de 0,2% par rapport à celui du Nord et de 2,6% par rapport à celui du Centre.

Oufs de consommation



Les prix à la production des œufs de consommation courant mars2018 ont connu des fluctuations tout le long du mois. Durant les deux premières semaines le prix est passé de 136,3 mill/œuf le 01/03/2018 à un maximum de157,9 mill/œuf le 12/03/2018 pour baisser avec un minima de 139,2mill/œuf le 23/03/2018 et rebondir par la suite en terminant le mois à 148,6 mill/œuf.

La moyenne mensuelle enregistrée a augmenté de

10,9% par rapport à celle du même mois de l'année 2017 (145,3 mill/unité contre 131,0 mill/unité).Par rapport à février2018 (143,3 mill/unité), le prix moyen a augmenté de 1,4%.

Au Centre du pays, le prix moyen à la production (147,0 mill/unité) a été légèrement supérieur à celui du Nord et du Sud avec des taux respectifs de 0,4% et 2%.

Source : ONAGRI d'après le GIPAC.

Disponibilité de l'eau : Problème de l'envasement des barrages

Introduction : Mobilisation des eaux de surface et le danger encouru par les barrages du à l'envasement

La mobilisation et l'exploitation des eaux de surface sont des pratiques anciennes en Tunisie. Les aménagements réalisés au cours du siècle dernier sont exposés à un alluvionnement plus ou moins accéléré. (Source : Abdallah Ben Mammou et M. H. Louati*)

La capacité de stockage des retenues des barrages est alors sujette à une réduction progressive au cours du temps. Cette perte de capacité, parfois élevée, dépasse les prévisions de l'alluvionnement de la retenue. Il est à noter que selon plusieurs sources les retenues des barrages tunisiens perdent annuellement 0,86 % de leur capacité par alluvionnement. (DGGTH)

Le risque c'est qu'en 2030, la perte de capacité de stockage des barrages en exploitation pourrait atteindre 43 % de leur capacité initiale (Abdallah Ben Mammou et M. H. Louati (Université de Tunis El Manar)

Face aussi à une demande de plus en plus importante et rapide, et dans un contexte de changements climatiques, le Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche a opté pour le concept de la gestion intégrée des ressources en eau afin de sécuriser l'accès à l'eau d'une façon équitable et durable (Rapport National du secteur de l'eau – 2016).

Le but de cette stratégie est de faire en sorte que l'eau ne soit pas un facteur limitant pour le développement économique et social.

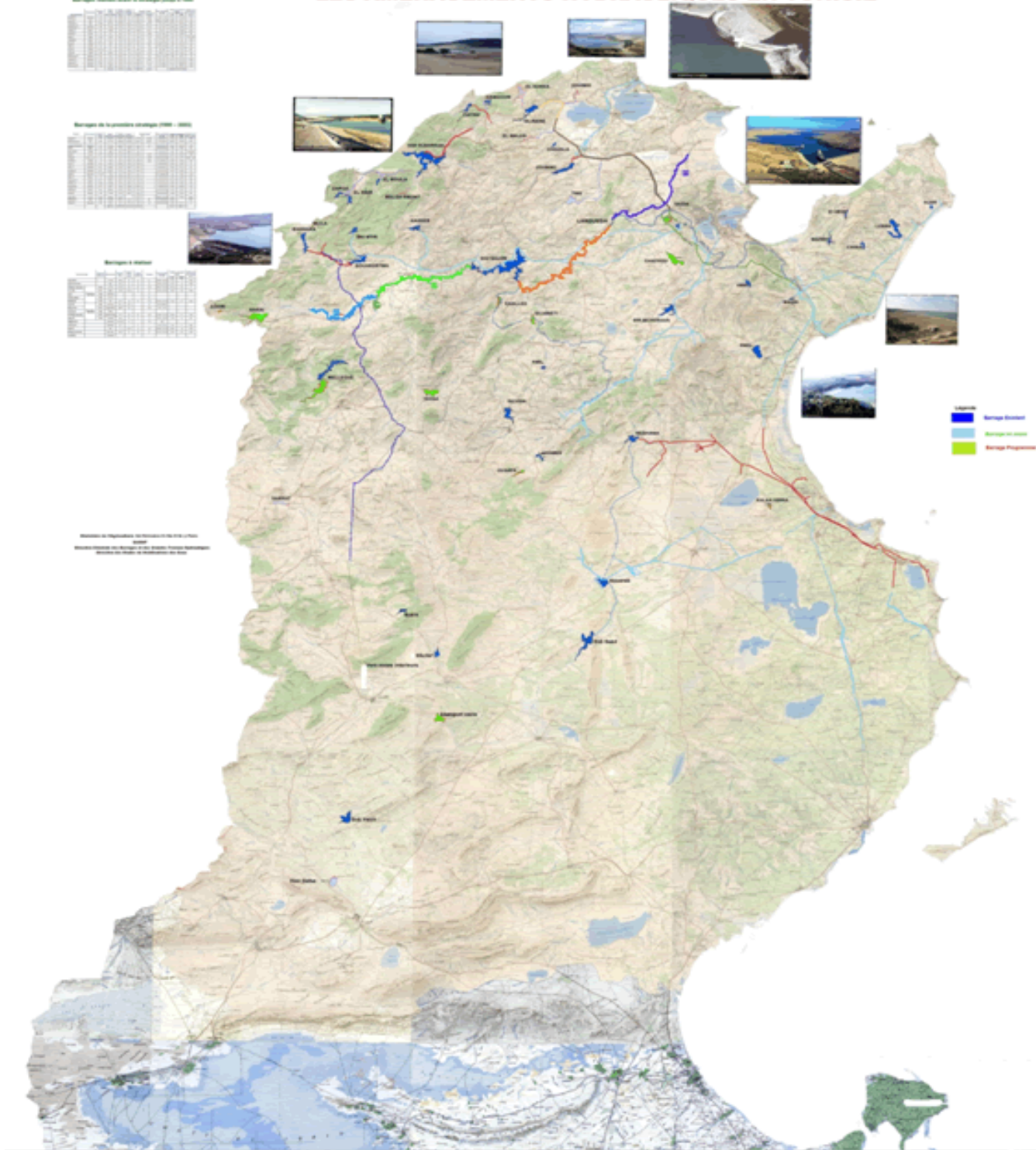
Problématique de l'envasement

Les barrages en Tunisie sont constitués de bassins versants qui se caractérisent par des reliefs jeunes dominés, d'une part, par des terrains marneux et des sols vulnérables à l'érosion et, d'autre part, par un couvert forestier limité aux parties les plus arrosées et un couvert végétal saisonnier. À ces conditions naturelles s'ajoute le caractère torrentiel des précipitations qui s'abattent à la fin de la saison sèche et qui seraient responsables de l'érosion et de la charge solide importante des eaux de crues. De ce fait, les retenues des différents ouvrages hydrauliques sont toutes confrontées à plus ou moins long terme à l'alluvionnement.

Cette charge solide confère aux eaux de crues une densité plus élevée que celle des eaux stockées dans les retenues, créant ainsi un courant de turbidité qui se propage dans le réservoir quand les conditions morphologiques du fond de la retenue n'entravent pas son écoulement. Les particules solides se déposent progressivement avec la réduction de la vitesse du courant de turbidité. Ce dernier transporte les particules fines jusqu'aux ouvrages annexes du barrage, y compris les ouvrages de dévasement. Ainsi, une partie des apports solides des eaux de crue peut être soutirée au cours des opérations de dévasement. Des soutirages efficaces permettent de réduire le taux d'alluvionnement et d'augmenter la durée de vie des barrages. Ces opérations ne sont possibles que pendant les périodes où on dispose d'assez d'eau dans les barrages. D'après ABID (1980), 59 à 64 % des apports solides dans la retenue du barrage de Mellegue, durant la période 1954-1980, ont été soutirés grâce aux manœuvres de dévasement.

Actuellement la Tunisie compte 35 barrages d'une capacité actuelle de 2168.99 Mm³ au 01/04/2018. Ci après une carte de la Tunisie localisant les grands barrages afin de mieux lire les données qui vont suivre.

LES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES EN TUNISIE



Traitement des chiffres et données d'envasement

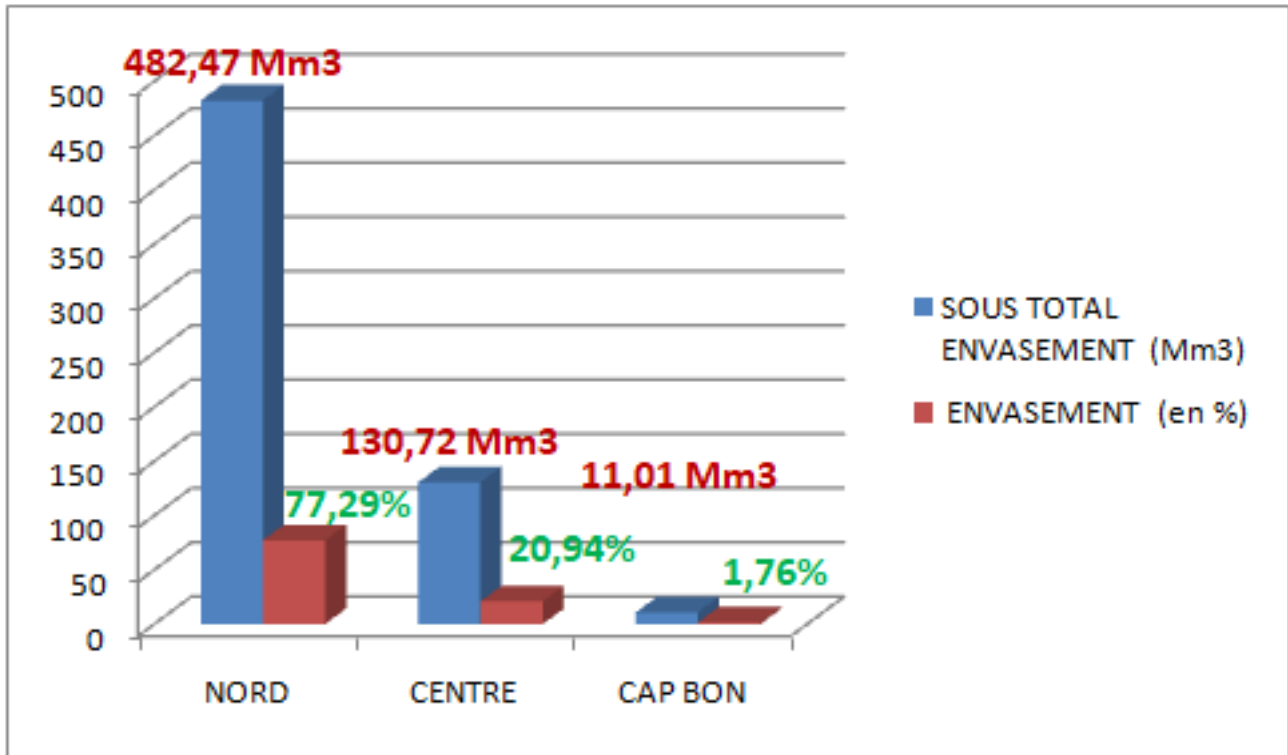
1-Volume d'envasement total actuel

(Source de la Situation Hydraulique des Barrages de la DG/GTH)
 A l'ONAGRI nous avons procédé à la « lecture et au traitement » des données du tableau sur la situation hydrique des barrages qui nous parvient quotidien-

nement de la DGEETH présenté ci après. Il en ressort de ce « rapport ou tableau » que la confrontation des 2168.99 Mm³ de capacité actuelle pour les barrages en exploitation à la capacité initiale de 2787.97 Mm³, ateste d'une perte de 22.2% de capacité soit une perte de 618.98 Mm³ (En date du 01/04/2018)

Perte de 22.20%(Soit 618.98 Mm³) de capacité des barrages due à l'envasement

Histogramme des volumes et % totaux des barrages selon les grandes régions



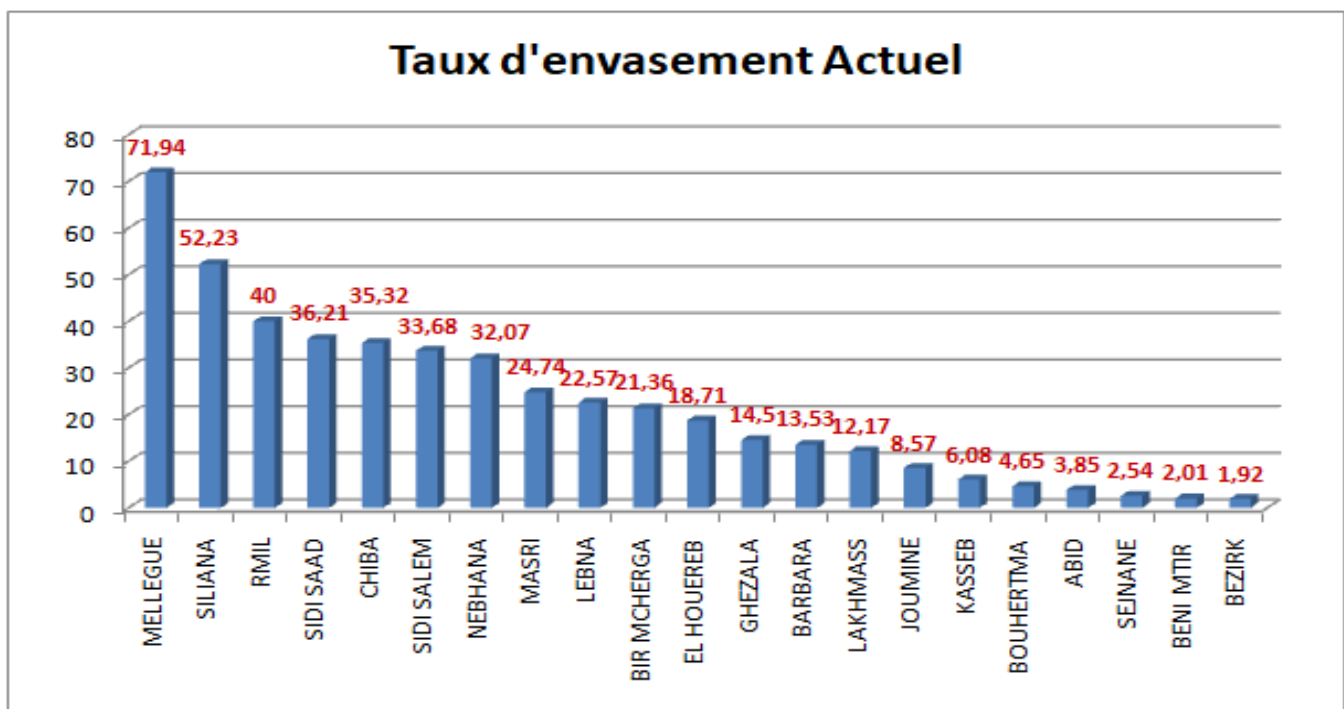
Les chiffres montrent que l'envasement des barrages se situe le plus important au nord avec 482.47 Millions de m³ représentant 77.29% de l'envasement total sachant que le nord renferme 18 grands barrages.

Pour le centre qui renferme 8 barrages le volume des vases accumulées dans ces barrages est de 130.72 Mm³ et

2-Taux d'envasement actuel des barrages

représente 20.94% du volume d'envasement total.

Le Cap bon lui renferme 6 barrages dont le volume accumulé de vase est de 11.01 Mm³ représentant ainsi 1.76% du volume d'envasement total des barrages. Dans le Nord un barrage a accumulé 26.803 Mm³.

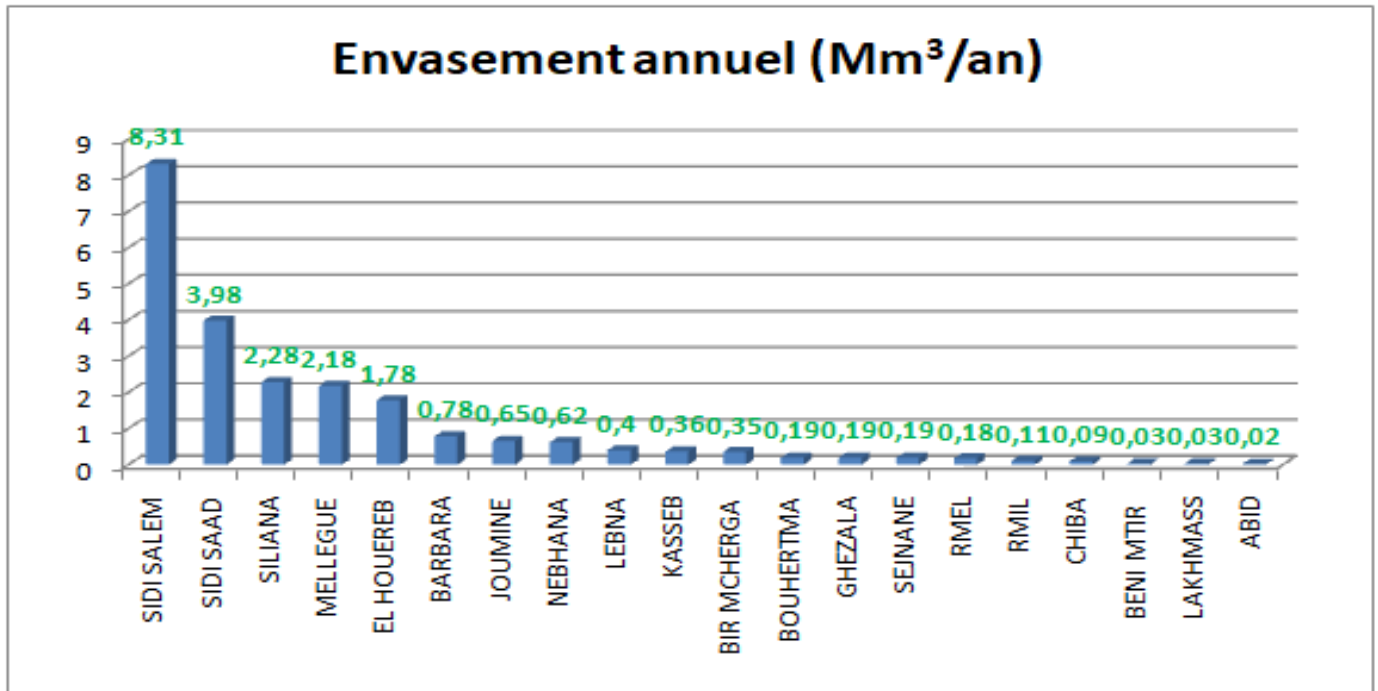


Cet histogramme permet le classement des barrages selon le taux d'envasement allant à celui qui est le plus envasé à savoir Oued Mellègue à celui le moins envasé Barrage Bezirk.

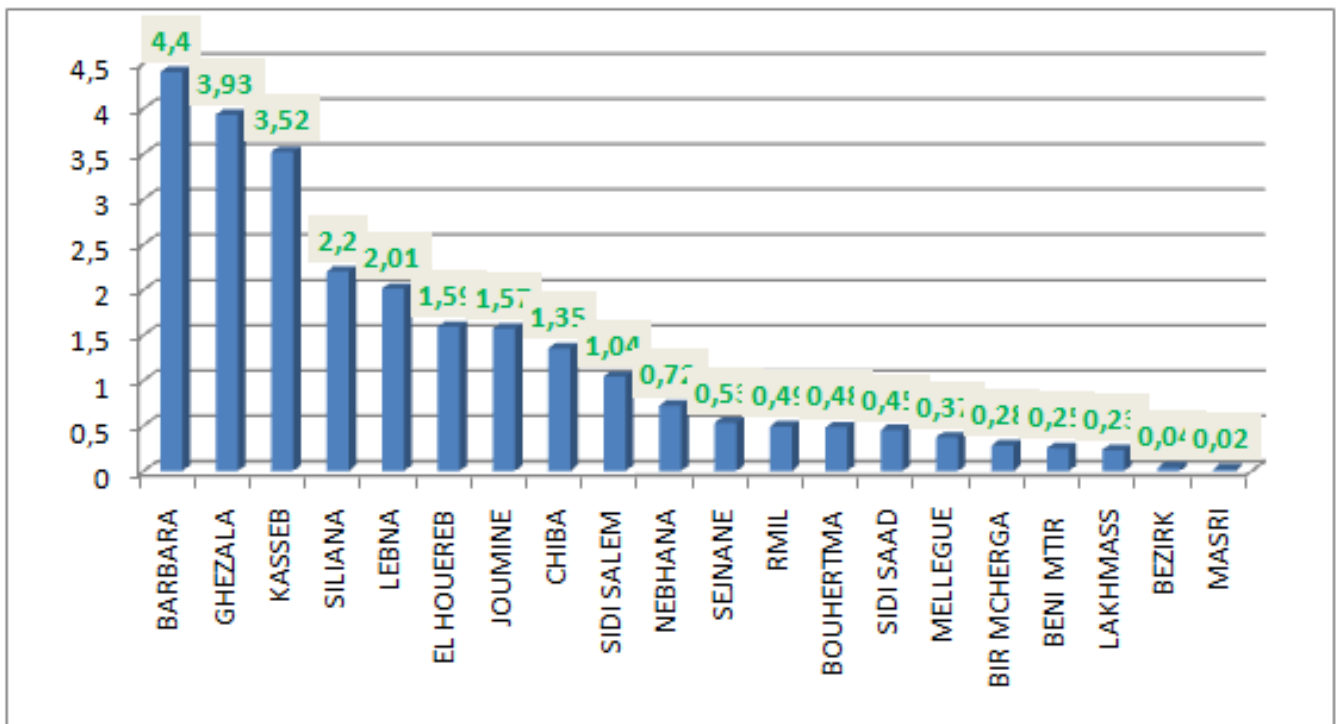
3-Vitesse d'envasement annuelle

Ici le classement est tout autre Oued Mellegue le plus envasé se retrouve à la 4eme position etc...

Cet indicateur pourrait effectivement donner un ordre de grandeur de la durée de vie restante pour les barrages à partir du volume de vase qu'ils contiennent actuellement.



4- Erosion des Bassins versants de tous les barrages (mm/an)



5- Actions préventives contre l'envasement

Selon le rapport national du secteur de l'eau (2016), les programmes de conservation des eaux et du sol contribuent à lutter contre ce phénomène.

En 2016, l'aménagement des bassins versants a touché 24 000 ha, alors que 26 000 ha ont bénéficié d'entretiens dans le cadre du programme national de la Conservation des eaux et du sol. Le taux de réalisation pour cette année 2016 a avoisiné les 80%.

Ces actions préventives sont entreprises au niveau des bassins versants à l'amont des barrages. Elles constituent le meilleur moyen de lutter contre l'érosion du sol et limiter son arrivée jusqu'aux retenues. Elles sont pratiquées dans les bassins versants, mais aussi en amont des grands barrages et notamment dans les bassins versants de Nebhana, El Houareb (Oued Merguellil) et Sidi Sâad (Oued Zeroud).

Actuellement, des approches cartographiques sont effectuées pour :

- Identifier les zones susceptibles d'être érodées prenant en compte les principaux facteurs responsables de la dégradation du milieu (pente forte, formation meuble, couvert végétal réduit voir inexistant...)

- Définir les travaux antiérosifs adéquats.

Ces travaux sont de types mécaniques ou biologiques et consistent essentiellement dans la réalisation :

- d'ouvrages hydrauliques : barrages collinaires, lacs collinaires.

- Des seuils de sédimentation, des cordons en pierres sèches, des haies...pour stabiliser, réparer les ravines et restaurer les sols.

- Des travaux de terrassement pour corriger les pentes.

- Des travaux de reboisement pour fixer le sol

- Des pratiques culturales adaptées : labours parallèles aux courbes de niveau sur les pentes, assolement des cultures, cultures fourragères, pâturage contrôlé (réparation de la charge en cheptel sur les pâturages, la mise en défend) pour protéger le sol du lessivage.

Les efforts considérables de lutte contre l'érosion en Tunisie ont permis la réalisation (en 2001) des travaux de conservation des eaux et des sols avec la création de plus de 183 barrages collinaires, 653 lacs collinaires,

l'aménagement de plus de 18900 Km² (terrassement) et le reboisement de 5150 Km².

6-Actions curatives contre l'envasement

Les activités curatives sont pratiquées au niveau des retenues de barrages. Ce sont des opérations de dévasement procédant par des méthodes mécaniques (dragage) pour excaver la vase surtout par des méthodes hydrauliques.

Ces dernières permettent le soutirage de la vase au moyen d'ouvrage de vidange disposés au fond du lit de l'oued et équipés de vannes de chasse et de vannes de vidange de fond.

L'évacuation de la vase est opérée selon différents procédés :

- Chasses de dégravage

- Evacuation par les courants de densités

- Surélévation de barrage

- Construction de barrage de remplacement

- Dragage

7- Coût et Impact de l'envasement des barrages en Tunisie

Généralités sur le coût de la dégradation de l'eau

Dans cet étude intitulée « Evaluation du coût de la dégradation de l'eau en Tunisie » datée de Juin 2007, la dégradation de l'eau a compté pour la plus grande part du coût global, soit 0,6% du PIB.

Coût de la sédimentation des barrages

La sédimentation des réservoirs peut conduire à un coût additionnel de remplacement des barrages ou à la construction de nouvelles capacités de stockage

La Tunisie perd annuellement environ 24 millions de m³ de capacité de stockage, ce qui réduit la possibilité de fournir de l'eau à l'agriculture et à d'autres usages. Le coût de réalisation de nouvelles capacités de stockage est d'environ 13 millions \$EU, sur la base de l'alternative la moins chère de restauration, telle que la surélévation des barrages et la construction de barrages de remplacement. Par ailleurs, la perte de production agricole due à la disponibilité limitée de l'eau provoquée par l'envasement des barrages est estimée à 29,3 millions \$EU. Par conséquent, le coût de l'envasement des barrages varie entre 13 et 29.3 millions \$EU.

Le coût de l'envasement des barrages varie entre 13 et 29.3 millions \$EU.

8- Sujets de recherche en cours

- Contribution à l'étude des sédiments des barrages en Tunisie : cas du barrage Sidi Salem

- Caractérisation hydro chimique et gestion des apports solides et de l'envasement des barrages moyennant la modélisation hydraulique et la géomatique : cas du barrage Sidi Salem

- Application SIG pour la gestion des stocks des barrages : étude de cas du barrage Sidi-Salem

- Création d'un SIG pour la gestion de phénomène d'envasement : étude de cas du barrage Sidi-Salem

9- Documents consultés et collectés (au nombre de 14) pour la base DOCAGRI

1- Prédiction de l'envasement des barrages au Maghreb, 2006 (B. Remini, W. Hallouche)

2- La sédimentation dans les barrages d'Afrique du Nord, 2003 (W. Remini, B. Remini)

3- Impact de l'érosion sur l'envasement des barrages, la recharge des nappes phréatiques côtières et les intrusions marines dans la zone semi-aride méditerranéenne : cas du barrage de Boukourdane (Algérie) et Nassima Tadrast ,Olivier Debauche, Boualem Remini, Dimitri Xanthoulis et Aurore Degré (2016)

4- Mesure de l'envasement dans les retenues de sept barrages en Tunisie: estimation des transports solides . A. Ghorbel et J. Claude(1982)

5- Couplage d'un évacuateur vanne avec une tranche de laminage, cas du barrage de Sidi Salem en Tunisie. Abdelhamid Daoud, Khalil Jemmali et Bernard Goguel, Sandrine Leclerc

6- Revue des sciences de l'eau

Évolution temporelle de l'envasement des retenues de barrages de Tunisie.

Abdallah Ben Mammou et M. H. Louati Volume 20, numéro 2, 2007

Mesure de l'envasement dans les retenues de six barrages en Tunisie Campagne de 1975 J. Claude et R. Chartier

7- Suivi de l'envasement de la retenue du barrage de Nebeur sur l'Oued Mellegue (Le Kef) salwa Cherni 1, Slaheddine Khelifi 1,* et Mohamed Hedi Louati

8- Mesure de l'envasement dans six Barrages en Tunisie Campagne de 1975

9- Evaluation du transport solide et de l'envasement

dans le bassin versant de Siliana (Tunisie): cas des barrages Siliana et Lakhmess Sami Ouechtati • Giuseppe Baldassarre (2011)

10- Évolution temporelle de l'envasement des retenues de barrages de Tunisie »

Abdallah Ben Mammou et M. H. Louati (2007)

11- Valorisation des sédiments d'envasement du barrage de kramis dans le domaine de génie civil Mohamed Boudiaf 2015

12- Une nouvelle approche de lutte contre l'envasement des barrages : la technique des obstacles émergés REMINI B. 2011

13- Evolution temporelle de l'envasement des retenues de barrages de Tunisie Abdallah Ben Mammou* et M. H. Louati 2006

14- Evaluation du coût de la dégradation de l'eau 28 Juin 2007 Lelia Croitoru, Maria Sarraf et Hamed Daly hassen

15- Prédiction du transport solide sur un bassin versant. Application à l'envasement d'une retenue. Rais et M. Abidi 1989

Rédaction de la note

Note écrite par Said beji Masmoudi ONAGRI, révisée par madame Jalila Boudali Directeur information ONAGRI et Hamed Daly et Directeur général de l'ONAGRI

Les passages sur les méthodes préventives et curatives écrits par Mr JARRAY Belgacem Ingénieur Principal Chef Service de la Topographie et de la cartographie (Direction des Barrages).

Remerciements

A Monsieur Faiez Msallem DG/EGTH pour son accord sur le sujet

Monsieur Jamel Boughariou Directeur Exploitation des barrages pour son encadrement et sa mise à notre disponibilité de deux cadres.

Monsieur Belgacem Jarray Ingénieur Principal Chef Service de la Topographie et de la cartographie

Madame Kaouther Amiri documentaliste et responsable bibliothèque et archives DGEGTH pour les deux études prêtées et sa coordination fructueuse et mise en contact avec les directions de la DGEGTH.

A Monsieur Shili Taoufik pour la carte des barrages

Suivi des exportations des dattes Tunisiennes

Les recettes des exportations de dattes ont augmenté au cours de la campagne actuelle, de 29% en valeur et 14% en quantité.

A la date du 12/04/2018, les quantités exportées ont atteint 85500 tonnes pour une valeur totale de l'ordre de 512 MD contre 75122 tonnes et 397 MD réalisés à la même date de la campagne écoulée.

Cette hausse est due en partie à la croissance de rythme

des exportations vers les destinations traditionnelles à l'instar du Maroc (+16%), l'Espagne (+67%), USA (+78%), le Canada (40%) et spécialement l'Inde (+206%), en plus du développement des exportations tunisiennes vers des nouveaux marchés tel que le Bangladesh (256 tonnes exportées à la date de 12/04/2018).

Source: MARHP

Importation des céréales

La Tunisie a acheté durant le mois de mars et via deux appels d'offre, le 02/03/2018 et le 23/03/2018 soit :

- 50 mille tonnes de blé dur au prix moyen de 288.99 Dollars/ tonne (685.94 DT/T) ;

-100 milles tonnes blé tendre en deux fois à savoir 50 milles tonnes au prix moyen de 227.48 Dollars/ tonne (539.94DT/T) puis l'autre moitié au prix moyen de 226.99 Dollars/tonne (538.78 DT/T). ;

-67 mille puis 25 mille tonnes d'orge fourragère aux prix moyens respectifs de 240.19 Dollars/ tonne (570.11 DT/T) et de 246.24 Dollars/tonne (584.47 DT/T).

Ces quantités devraient arriver aux ports tunisiens durant mai 2018 pour le blé tendre et l'orge et en octobre - novembre 2018 pour le blé dur. Le prix du blé dur im-

porté sera inférieur de 64.05 Dinars/tonne soit 8.54% par rapport au prix du local (750 DT/T pour la récolte 2017). Comparé au prix local (540 DT/T pour la récolte 2017), le prix du blé tendre importé sera inférieur de 0.06 Dinar/tonne (-0.01%) pour le premier achat et de 1.21 DT/T (-0.22%) pour le second. Quant aux prix de l'orge importée, ils sont respectivement supérieurs de 70.11DT/T (+14.02%) et de 84.47 DT/T (+16.89%) par rapport au prix de l'orge locale qui est actuellement de l'ordre de 500 DT/. Entre les deux achats sus mentionnés du blé tendre et de l'orge, les prix ont diminué de 0.49 Dollar/tonne pour le blé tendre et augmenté de 6.05 Dollars/tonne pour l'orge.

produit	Quantité (1000T)	Prix (dollars/T)		Comparaison entre le prix local et l'importé en DT/T				
		02/03/2018	23/03/2018	local	Importé(1)	Importé(2)	Différence (1)	Différence (2)
Blé dur	50	-----	288.99	750	-----	685.94	-----	-64.05
Blé tendre	100	227.48	226.99	540	539.94	538.78	-0.06	-1.21
Orge f	92	240.19	246.24	500	570.11	584.47	70.11	84.47

Source : Office des Céréales

Tunisie: Prévisions pour une production de 280 mille tonnes d'huile d'olive au cours de la saison 2017-2018

La production nationale d'olives atteindrait 1400 mille tonnes et permettra d'extraire 280 mille tonnes d'huile d'olive, au cours de la saison 2017-2018 qui touche à sa fin, selon des prévisions actualisées de l'Office National de l'Huile (ONH). Les données que l'Office a publiées sur son site internet indiquent que près de 110 mille tonnes d'huile ont été exportées vers les marchés européens, jusqu'à fin mars 2018. D'après la même source, les quantités exportées en vrac ont procuré 1,128 milliard de dinars. Elles ont été orientées vers le marché européen (71%) dont 35.759 tonnes

sur le marché espagnol et 34.676 tonnes sur celui de l'Italie, en dépit du positionnement international de ces derniers en matière de production d'huile d'olive et leur vive concurrence au marché tunisien. Concernant l'huile d'olive conditionnée, 7.422 tonnes d'huile d'olive conditionnée (97,7 millions de dinars) ont été exportées vers la France dont la part a représenté environ 26%, le Canada (28%) et les pays du Golfe (15%), indique l'ONH.

Source : TAP.

L'huile d'olive tunisienne obtient 4 médailles au concours international d'Athènes d'huile d'olive (ATHIOOC 2018)

La Tunisie a décroché quatre médailles au concours international d'Athènes d'huile d'olive

"ATHIOOC 2018" dans sa troisième édition (26-28 mars 2018), la médaille d'or ayant été décernée à l'huile d'olive chétoui de la marque

"Mansour domaine Jebel" (gouvernorat de Zaghouan), et ce, en dépit d'une campagne menée par certains sites d'information français sur l'huile d'olive tunisienne et démentie officiellement par le ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche.



L'huile d'olive chétoui "la perle d'or" (gouvernorat de Bizerte) a obtenu la médaille d'argent et celles (huiles d'olive) chétoui de la marque "olivette" (gouvernorats du nord) et chemleli de la marque "Cillium" (gouvernorat de Kasserine) ont eu la médaille de bronze.

Le concours international d'Athènes d'huile d'olive a été marqué par la présence de près de 359 participants de Tunisie, d'Espagne, de la Turquie, de la Grèce, de l'Italie, du Portugal et d'autres pays.

Source : www.tekiano.com.

Les décisions adoptées lors de la réunion de la Commission mixte (5+5)

L'activation de la décision relative à l'annulation des dettes des agriculteurs, inférieures à 5000 dinars, la réintégration des agriculteurs dans le circuit économique et la mobilisation de nouveaux financements en leur faveur, sont les principales décisions adoptées lors de la réunion de la Commission mixte (5+5) entre le Gouvernement et l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP).

La réunion présidée par le Chef du gouvernement a également, statué sur le principe de la libération des prix des fourrages subventionnés et l'orientation de la subvention vers les agriculteurs en leur permettant de bénéficier de la différence des prix.

Il a également, été décidé de doubler la prime d'engraissement des veaux destinés à la production de viande de 150 à 300 dinars, laquelle sera versée à l'agriculteur dans un délai ne dépassant pas les 15 jours.

La réunion consacrée à l'examen de la situation actuelle du secteur de l'agriculture et de la pêche et aux moyens à même de résoudre les problématiques y afférentes, a également été l'occasion de prendre une série de mesures relatives à l'endettement, à la loi sur l'investissement, à la couverture sociale, au Fonds des catastrophes naturelles, à la vulgarisation agricole et à la représentativité syndicale.

Endettement et financement :

- Création d'une commission mixte destinée à étudier la situation de l'endettement et du financement du secteur agricole et de la pêche, afin de trouver les solutions radicales à ces deux problématiques en prenant en considération les propositions de l'UTAP.
- La facilitation des procédures de déclaration de l'impôt sur le revenu, dans le secteur de l'agriculture et de la pêche et la proposition d'une formule avec un délai de trois ans au lieu de 10, actuellement.

Loi sur l'investissement :

Evaluation du guide des procédures et des décrets

d'application, en prenant en considération le dossier qui sera élaboré par l'UTAP, concernant les obstacles empêchant les agriculteurs de bénéficier de la nouvelle loi sur l'investissement.

Couverture sociale :

Appel à organiser une réunion tripartite entre le ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, le ministère des affaires sociales (Caisse nationale de sécurité sociale) et l'UTAP, dans un délai ne dépassant pas les 15 jours, pour examiner les études élaborées dans ce cadre et les scénarios proposés pour réformer le système de couverture sociale des pêcheurs et des agriculteurs.

Fourrages et production laitière :

- Création d'une commission nationale et adoption du programme de recensement des agriculteurs, réalisé par l'UTAP, pour orienter la subvention directement vers eux.
- Poursuite des négociations entre les parties intervenant dans la production laitière, afin d'augmenter les prix du lait à la production, dans un délai maximal de deux mois.

Fonds des catastrophes naturelles :

- Révision de l'article relatif au financement de ce fonds dans le cadre d'une commission nationale regroupant le ministère des finances et l'UTAP.
- Accélération de l'activation du fonds pour englober tous les agriculteurs sinistrés, en accordant au secteur des céréales, le choix des interventions.

Vulgarisation agricole :

L'accélération de la mise en place d'un comité de pilotage et l'élaboration d'un budget à intégrer dans le cadre de la loi de Finances complémentaire pour l'année 2018, afin de mettre en place le projet pilote de vulgarisation agricole, dont la durée de réalisation sera d'une année, renouvelable .

Source : www.africanmanager.com

La Tunisie obtient une rallonge de son quota de pêche au thon



Selon le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique a accordé à la Tunisie un quota supplémentaire de 121 tonnes (T) pour la pêche du thon rouge pour les années 2019 (56 T) et 2020 (65 T). Le quota annuel s'est élevé à 1.791 tonnes en 2017. Le ministère a conclu un accord

avec l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP) pour l'octroi de 18 nouveaux permis de pêche du thon rouge, nombre qui sera porté à 20, suite à l'augmentation du quota de la Tunisie, soit huit permis en 2018, six en 2019 et six autres en 2020.

Source: www.webmanagercenter.com

La valeur de l'investissement agricole baisse cette année

La valeur des investissements déclarés auprès des services de l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA) a connu une baisse de 3,4%, de 415,7 millions de dinars (MD) à fin mars 2017 à 401,7 MD au cours de la même période de 2018, selon des données publiées par le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche.

Le département a également évoqué la hausse de la valeur des investissements approuvés à un taux de 6,7% de 144 MD à 153,7 MD, au cours de la même période de 2018. Ces investissements contribueront à la création de 1777 postes d'emploi fixes dont 96 postes d'emploi au profit des diplômés du supérieur.

Les investissements des sociétés de mise en valeur et de développement agricole ont évolué pour atteindre 12,3MD contre 3,8 MD au cours de la même période de l'année précédente.

Quatre intentions d'investissement dans le cadre du partenariat tuniso-italien et tuniso-espagnol d'une valeur de 9,3 MD ont été approuvés, outre trois autres approuvés dans le cadre des activités des services de collecte et de stockage des céréales d'une valeur de 5,6 MD. Ces investissements approuvés bénéficieront de permis d'une valeur de 49,4 MD ce qui représente 23,1% de la structure de financement des projets.

Source : africanmanager.com.

FAO: la faim s'intensifie dans le monde

Selon un rapport publié récemment par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), les crises alimentaires continuent à frapper et la faim aiguë s'intensifie. En effet 124 millions de personnes dans 51 pays ont enduré des niveaux élevés d'insécurité alimentaire en 2017, soit 11 millions de plus que l'année précédente. Selon ce même rapport, l'insécurité alimentaire aiguë est une forme de faim si grave qu'elle représente une menace immédiate pour la vie ou les moyens de subsistance. Cette augmentation du nombre d'affamés est attribuable en grande partie à la multiplication des conflits nouveaux ou anciens et à l'aggravation de l'insécurité au Myanmar, dans le nord-est du Nigéria, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et au Yémen.

Les sécheresses prolongées ont également entraîné des mauvaises récoltes consécutives dans les pays déjà confrontés à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition en Afrique orientale et australe. Le rapport constate que les crises alimentaires sont de plus

en plus déterminées par des causes complexes telles que les conflits, les chocs climatiques extrêmes et les prix élevés des denrées alimentaires de base, agissant souvent de manière concomitante. Les conflits ont continué d'être le principal moteur de l'insécurité alimentaire aiguë dans 18 pays, dont 15 en Afrique et au Moyen-Orient. C'est la principale raison de la plupart des cas d'insécurité alimentaire aiguë dans le monde, représentant 60 pour cent du total mondial, soit 74 millions de personnes. D'autre part, les catastrophes climatiques - principalement la sécheresse - ont également été les principaux déclencheurs de crises alimentaires dans 23 pays, dont les deux tiers en Afrique, et ont plongé quelque 39 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire aiguë. Les conflits, les catastrophes climatiques et d'autres facteurs contribuent souvent à des crises complexes qui ont des conséquences dévastatrices et durables sur les moyens d'existence des populations.

Source : <http://www.fao.org>

La Méditerranée fait face à la raréfaction des ressources en eau

Des chercheurs tirent la sonnette d'alarme sur la raréfaction des ressources en eau dans la région méditerranéenne. En effet, dans une étude intitulée « la Méditerranée : face à la raréfaction des ressources en eau » le chercheur Jean Margat a souligné que « Les crises de l'eau probable en région méditerranéenne ne seront pas imputables seulement aux effets du changement climatique sur les ressources renouvelables naturelles en eaux, mais elles sont dues aussi à la pression croissante des demandes en eau liée à l'augmentation de la population permanente et saisonnière et au développement économique ». Il a, dans le même contexte, mis l'accent

sur la nécessité de recourir à des sources d'approvisionnement en eau non durables et de mobiliser des ressources naturelles irrégulières par barrages réservoirs pour réduire l'envasement, l'évaporation et la fragilité des ressources en eau transfrontalières. Pour faire face à la raréfaction de l'eau, le chercheur a, également, recommandé la réduction des pertes de transport dans les adductions et distributions d'eau potable ou d'irrigation et la gestion des demandes en eau plus économe pour toutes les utilisations.

Source : <http://www.agrimaroc.ma>